Rapport d'Activités 2025

Phyteis

Protéger les cultures
Protéger le futur

édito

Alors que les filières agricoles, en particulier les grandes cultures et la viticulture, connaissent des difficultés structurelles et conjoncturelles importantes, les pouvoirs publics ont érigé la souveraineté alimentaire comme priorité absolue. Cet objectif appelle des choix clairs et cohérents pour sécuriser durablement les capacités de production de l'agriculture française.

En tant qu'organisation représentative de l'amont agricole, Phyteis partage pleinement cette ambition. La souveraineté alimentaire repose sur une production agricole à la fois suffisante et de qualité, laquelle suppose une protection des cultures efficace, fondée sur la science et l'innovation.

Notre secteur d'activité a été au cœur de l'actualité en 2025 avec la loi dite « Duplomb » et la pétition qui a suivi son adoption. Nous regrettons vivement l'incompréhension et les contrevérités qui ont entouré ce texte, alors même qu'il constituait une avancée indispensable pour de nombreuses filières confrontées à des impasses techniques majeures. L'INRAE l'a d'ailleurs objectivement démontré dans un rapport publié à l'automne.

Dans ce contexte, il est également essentiel de refuser toute nouvelle surtransposition ou contrainte réglementaire qui viendrait fragiliser les agriculteurs français par rapport à leurs voisins des autres États membres de l'Union européenne. L'objectif de souveraineté ne pourra être atteint que grâce à un cadre règlementaire lisible, proportionné et équitable. À ce titre, nous serons particulièrement vigilants à ce que l'arrêté définissant les captages sensibles aux polluants agricoles reste équilibré et strictement fondé sur la science.

Le monde agricole exprime fréquemment un sentiment de décalage entre les perspectives annoncées et la réalité du terrain, lié à un accès encore trop lent aux innovations de la « boite à outils » de la protection des cultures. Pourtant, l'innovation est le cœur même de notre métier. Biotechnologies, biosolutions, agronomie digitale et chimie durable constituent autant de leviers sur lesquels la profession s'engage et investit, même si leur déploiement à grande échelle demeure trop lent. Il est d'ailleurs indispensable de continuer à démontrer et d'assumer politiquement que la chimie durable est possible et qu'elle fait pleinement partie des solutions d'avenir, dans le cadre d'une approche combinatoire au service de la performance économique et environnementale des filières françaises.

La transition vers de nouveaux modes de protection des cultures est d'ores et déjà engagée et s'inscrit dans un temps long, celui de la recherche étant, par nature, incompressible. La question est désormais claire : comment accompagner efficacement cette transition, la sécuriser et lever les freins qui retardent encore l'accès des agriculteurs à l'innovation ?

L'adoption prochaine du règlement européen sur les Nouvelles Techniques Génomiques (NGT) constituera à cet égard un premier signal positif que nous saluons et nous nous y engageons pleinement afin que les filières puissent accéder à des semences améliorées répondant à leurs enjeux de compétitivité et de résilience.

Enfin, la Commission européenne a présenté le 16 décembre 2025 une initiative structurante avec le projet de règlement omnibus « Food and Feed Safety ». Son examen législatif représente une opportunité décisive pour fluidifier l'accès à l'innovation et renforcer la compétitivité de l'agriculture européenne, tout en préservant la rigueur et l'excellence scientifiques des procédures d'autorisation, parmi les plus protectrices au monde tant pour les consommateurs que pour l'environnement. Les professionnels de la protection des cultures sont prêts à prendre toute leur part dans cette dynamique.

Yves PICQUET
Président de Phyteis

LES PROJETS 2025 ET LES AMBITIONS PORTÉES PAR PHYTEIS

L'INDISPENSABLE APPROCHE COMBINATOIRE DE LA PROTECTION DES CULTURES

Depuis 2022, la valorisation de l'approche combinatoire est au cœur des actions de Phyteis tant dans les démarches vis-à-vis des pouvoirs publics, que des parties prenantes du monde agricole. L'année 2025 a été particulièrement significative à cet égard, avec une mobilisation renforcée pour rappeler l'importance de cette approche parfois encore occultée par les décideurs publics. En matière de communication, **un travail structurant a été mené pour concevoir et diffuser une gamme d'outils pédagogiques.** Ceux-ci incluent notamment l'élaboration d'un guide des bioagresseurs, la mise à jour de mémos « bonnes pratiques » visant à accompagner les agriculteurs au quotidien, la création d'une collection de fiches filières « Engagés pour nos cultures » offrant, pour chaque production, une vision globale à travers le prisme de l'approche combinatoire ainsi que la réalisation de nombreuses vidéos à vocation pédagogique et testimoniale.
Par ailleurs, une **étude spécifique sur l'approche combinatoire en désherbage des céréales** a été lancée, dans le but d'approfondir les connaissances et d'objectiver les résultats.

Enfin, les travaux se sont poursuivis sur les **indicateurs permettant d'apprécier le déploiement de l'approche combinatoire et l'évolution des pratiques agricoles.** Notre organisation s'est particulièrement investie dans la réflexion autour des indicateurs de suivi des usages et des risques, notamment le **NODU et l'indicateur européen harmonisé HRI-1.**

Si le NODU constitue un outil historique, Phyteis en souligne les limites pour rendre compte des progrès réalisés en matière de réduction des risques et d'évolution des pratiques. À ce titre, Phyteis plaide pour des outils d'évaluation harmonisés au niveau européen et plus représentatifs des réalités du terrain.

L'indicateur HRI-1, fondé sur une démarche européenne harmonisée et intégrant la dangerosité des substances, offre une lecture plus pertinente des trajectoires de transition. Il s'inscrit pleinement dans la vision portée par Phyteis : une protection des cultures reposant sur la combinaison des solutions, évaluée à l'aune de résultats objectivés, au service d'une agriculture durable, performante et en phase avec les attentes de la société.

Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre

Février

LEVER LES CONTRAINTES POUR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS : UNE PRIORITÉ AFFIRMÉE EN 2025

Dès l'ouverture des débats parlementaires de la proposition de loi dite « Duplomb », Phyteis s'est fortement mobilisé afin de réduire les distorsions de concurrence auxquelles sont confrontées les agriculteurs français et de favoriser un accès effectif à l'innovation et aux nouvelles solutions de protection des cultures. À travers de nombreux rendez-vous institutionnels, Phyteis a porté l'expertise de la filière et alerté les décideurs publics sur les difficultés concrètes rencontrées par les exploitants pour bénéficier des avancées scientifiques et technologiques disponibles pourtant ailleurs en Europe.

UNE RÉFORME INABOUTIE DE LA SÉPARATION DE LA VENTE ET DU CONSEIL

L'abrogation du dispositif de séparation entre la vente et le conseil issue de la loi EGAlim constitue une avancée positive pour le monde agricole. Phyteis regrette toutefois que cette réforme demeure inaboutie, en maintenant de manière injustifiée cette séparation pour les producteurs de solutions phytopharmaceutiques « conventionnelles ». Ce choix apparaît d'autant plus incohérent que le texte introduit une dérogation pour les entreprises fabriquant exclusivement des produits de biocontrôle, composés de substances de base, à faible risque ou autorisés en agriculture biologique. Alors que les adhérents de Phyteis sont pleinement engagés dans la recherche, le développement et la mise sur le marché notamment de produits de biocontrôle, en complément des solutions conventionnelles, la possibilité de faire du conseil ne leur est pas autorisée.

Une telle différenciation fragilise la cohérence du cadre réglementaire et limite la capacité des agriculteurs à bénéficier d'un conseil global, fondé sur une approche combinatoire et sur l'ensemble des solutions disponibles.

DÉROGATION À L'INTERDICTION D'USAGE DES NÉONICOTINOÏDES ET ASSIMILÉS AUTORISÉS EN EUROPE

La possibilité ouverte pour les agriculteurs de recourir de manière dérogatoire aux substances néonicotinoïdes et assimilées autorisées en Europe était une avancée importante. Elle répond aux besoins cruciaux de certaines filières agricoles face à des impasses techniques majeures. L'absence d'alternative a d'ailleurs été rappelée par l'INRAE dans son rapport publié en octobre.

Le Conseil constitutionnel a censuré une mesure pourtant très attendue par le monde agricole. Investies dans le déploiement d'approches combinatoires basées sur l'observation agronomique, les entreprises adhérentes de Phyteis restent mobilisées auprès de ces mêmes filières afin de développer des solutions durables associant l'ensemble de la boîte à outils de la protection des cultures : agronomie digitale, biotechnologies, biosolutions et phytopharmacie.

FLUIDIFICATION DES PROCÉDURES D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Le débat parlementaire a permis de mettre en avant une difficulté rencontrée par les adhérents de Phyteis et représentant un frein majeur à l'accès aux innovations dans le cadre des procédures d'autorisation des produits phytopharmaceutiques. Les procédures actuelles ne permettent pas aux entreprises de répondre aux questions soulevées lors de l'évaluation de leur dossier. La loi dite « Duplomb » rend désormais possible la fourniture de compléments aux dossiers mais uniquement dans le cadre de la procédure de reconnaissance mutuelle. Phyteis se félicite de cette avancée, elle restera vigilante dans sa mise en œuvre effective tout en regrettant que la disposition ne soit limitée qu'aux seules demandes de reconnaissance mutuelle.

L'accélération de l'accès aux nouvelles solutions doit être une priorité absolue des initiatives publiques tant au niveau national qu'au niveau européen.

Mars

L'ENGAGEMENT DE PHYTEIS EN FAVEUR D'UNE PROTECTION DES PLANTES SÛRE ET RESPONSABLE

Dans le cadre de son engagement au sein du **Contrat de Solutions,** qui fédère 44 partenaires autour du déploiement de techniques de protection des cultures conciliant performance des exploitations et transition agroécologique, Phyteis a pris une part active à la **campagne collective « Ensemble vers la prévention ».**
Cette initiative vise à accompagner les professionnels du monde agricole dans la prévention des risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, tout en mettant en lumière les solutions concrètes déjà disponibles. Aux côtés de ses partenaires, Phyteis s'est pleinement mobilisé pour **concevoir et diffuser des outils de communication, de sensibilisation et de formation,** destinés à favoriser une utilisation sûre, maîtrisée et responsable des produits de protection des plantes.
L'année 2025 a également été marquée par une intensification des actions de terrain en faveur de la prévention. De nombreuses journées intergénérationnelles ont ainsi été organisées, réunissant agriculteurs en activité et apprenants des filières de formation agricole. Ces temps d'échange ont permis à Phyteis et à ses adhérents de proposer des **ateliers pratiques dédiés à la prévention, à l'accompagnement à la lecture des étiquettes ou à la présentation de Systèmes de Transfert Fermés,** contribuant ainsi au renforcement durable de la culture de prévention au sein du secteur agricole.

QUALITÉ DE L'EAU : CONCILIER AGRICULTURE ET ATTENTES DES CONSOMMATEURS

Dans le prolongement du Plan Eau lancé en 2023, le Gouvernement a présenté en mars 2025 une feuille de route dédiée à la protection des captages d'eau potable. Celle-ci prévoit l'identification des captages sensibles, l'élaboration de plans de gestion sanitaire ainsi qu'un renforcement des dispositifs d'accompagnement technique et financier afin de garantir la sécurité et la pérennité de la ressource.

Tout au long de l'année 2025, Phyteis s'est mobilisée pour contribuer à une meilleure articulation entre les exigences de la production agricole et les attentes des consommateurs. Les travaux menés ont porté sur une veille active et un suivi approfondi des évolutions réglementaires, ainsi que sur la surveillance des produits phytopharmaceutiques dans l'eau. À ce titre, Phyteis a notamment contribué aux travaux de l'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement) et réalisé un guide pratique à destination des responsables de la distribution d'eau.

Une attention particulière a été consacrée au dossier des captages dits « sensibles », dans le contexte de la transposition de la directive européenne « eau potable ».

Phyteis a alerté les pouvoirs publics sur les **risques liés à une définition des captages sensibles aux polluants agricoles reposant sur des seuils inférieurs aux normes européennes,** susceptibles de constituer une surtransposition aux impacts sanitaires limités mais aux conséquences économiques et agricoles significatives. Phyteis a également défendu le principe d'**une approche proportionnée, scientifiquement fondée et opérationnelle, permettant de cibler prioritairement les captages présentant un risque avéré,** d'optimiser les moyens techniques et financiers et d'éviter des contraintes disproportionnées pour les agriculteurs.

Mai

EXTENSION DE PHYTODATA AUX BIOSTIMULANTS ET PRODUITS ASSOCIÉS POUR DEVENIR PHYTOSTIMDATA

En 2025, Phyteis a poursuivi le développement de la base de données PhytoData, la plateforme centralisant l'ensemble des données réglementaires ainsi que les informations relatives au stockage, à la logistique et à la redevance pour pollution diffuse (RPD), en y intégrant les données concernant les biostimulants et produits associés. Pour souligner cette évolution, une nouvelle marque a été déposée : PhytoStimData.

Cette évolution, directement issue des besoins exprimés par les adhérents de Phyteis et les distributeurs, s'inscrit pleinement dans l'approche combinatoire, pierre angulaire de la vision de Phyteis pour une protection des plantes à la fois performante et durable.

Elle répond concrètement aux exigences du terrain dans un contexte marqué par la montée en puissance des biosolutions, en offrant aux utilisateurs un accès centralisé à une information harmonisée, fiable et facilement exploitable. Cette amélioration renforce ainsi la capacité des acteurs du secteur à prendre des décisions éclairées, à optimiser leurs pratiques et à contribuer à une agriculture durable et innovante.

Septembre

RENFORCER L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE L'AGRICULTURE

Mise en place d'un service dédié à la veille et à la valorisation des publications scientifiques internationales

Phyteis a renforcé son dispositif d'expertise en structurant un service spécifiquement dédié à l'utilisation du digital en agriculture. S'appuyant sur les outils digitaux, ce dispositif permet une collecte régulière et qualifiée de nouveaux travaux, leur analyse critique et leur hiérarchisation.
Il contribue ainsi à consolider l'expertise interne de Phyteis, à identifier les résultats les plus robustes afin d'alimenter les projets menés en agronomie digitale.

Lancement du volet national du projet européen AgriGuide

Après une phase pilote menée dans trois États membres, le projet européen AgriGuide est désormais déployé à l'échelle de l'Union européenne, avec pour objectif la **digitalisation des étiquettes des produits phytophamaceutiques.** Dans ce cadre, **Phyteis joue un rôle clé dans la définition des standards européens** et assure le suivi et la coordination du projet pour la France. À terme, AgriGuide constituera un **levier majeur pour le développement de l'agriculture de précision,** tout en contribuant à un **usage plus sûr, plus lisible et pleinement conforme des produits** par les utilisateurs.

Les outils d'agronomie digitale (OAD) : un levier pour une agriculture performante et durable

Aujourd'hui, 70% des agriculteurs[1] et 58% des viticulteurs utilisent déjà des outils numériques au service de la protection des plantes.
Ils s'en servent pour :

- **Surveiller et monitorer la présence de bioagresseur,**
- **Prévoir et anticiper les risques sanitaires et les maladies,**
- **Décider du bon moment pour appliquer, si nécessaire,**
- **Respecter les conditions d'utilisation des produits.**

Les OAD jouent un rôle clé dans la transition des pratiques agricoles permettant de concilier performance agronomique, qualité des productions, compétitivité économique et durabilité des exploitations.
Phyteis défend pleinement leur reconnaissance comme outils complémentaires du conseil humain, au service d'une agriculture innovante, performante et responsable.

1-Source : Etude L'agronomie digitale : le regard et les attentes des prescripteurs et utilisateurs, Phyteis - ADquation 2024).

Novembre

MOBILISATION DE PHYTEIS DANS LE CADRE DU RECOURS « JUSTICE POUR LE VIVANT »

Dans le cadre du recours contre l'État du collectif d'ONG dit « Justice pour le vivant », Phyteis est intervenu dès 2023, en première instance comme en appel, dans ce contentieux en complément de la défense de l'État. Si le tribunal administratif de Paris avait refusé d'engager la responsabilité de l'État sur l'évaluation des produits par l'Anses, la cour administrative d'appel de Paris en a jugé autrement en ce qui concerne les effets sur les pollinisateurs.

Dans la continuité de son action passée devant les juridictions administratives, **Phyteis s'est pourvue en cassation devant le Conseil d'État à l'encontre de l'arrêt de la Cour.** Ce pourvoi, admis et en cours d'instruction par le Conseil d'État, expose les raisons pour lesquelles Phyteis considère que, contrairement à ce qu'a jugé la Cour, l'évaluation des produits mise en œuvre par l'Anses est conforme à la réglementation européenne telle qu'interprétée par Cour de justice de l'Union européenne et dans le respect du principe de précaution.

La judiciarisation croissante des décisions en matière de protection des cultures fait peser un risque sur la lisibilité et la stabilité du cadre règlementaire. Elle souligne la nécessité de préserver un équilibre clair et robuste entre la décision publique, le contrôle démocratique et l'expertise scientifique.

Phyteis défend un modèle dans lequel les choix politiques s'appuient sur une expertise scientifique indépendante, rigoureuse et reconnue, tout en restant pleinement inscrits dans le cadre du débat démocratique. La remise en cause systématique de cette expertise par la voie contentieuse fragilise cet équilibre, au détriment de la sécurité juridique, de la cohérence des politiques publiques et de la capacité d'innovation du secteur.

Garantir l'indépendance et la crédibilité des agences sanitaires, tout en assurant un cadre décisionnel stable, conforme au droit européen et fondé sur la science, constitue une condition essentielle pour une politique de protection des cultures à la fois sûre, transparente et durable.

Décembre

2025 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR DES ÉVOLUTIONS EUROPÉENNES IMPORTANTES

La fin de l'année 2025 a été marquée par une dynamique européenne soutenue, avec la présentation par la Commission européenne d'une initiative structurante : l'« omnibus » sur la sécurité sanitaire des aliments pour l'alimentation humaine et animale. En parallèle, pour les biotechnologies, la finalisation d'un règlement sur l'édition du génome (NGT) est attendue pour le 1er semestre 2026.

Ces projets interviennent dans un contexte de **réduction continue et préoccupante de la boîte à outils des solutions disponibles pour la protection des cultures,** qui fragilise la capacité des agriculteurs à produire durablement. Depuis plus de 6 ans, aucune nouvelle substance active conventionnelle n'a été approuvée au niveau européen, alors qu'entre 2000 et 2010, près de dix nouvelles substances étaient autorisées chaque année. Dans le même temps, 89 substances actives ont été retirées, non renouvelées ou sont arrivées à expiration : 84 substances conventionnelles et 5 biologiques. Durant cette période, 7 nouvelles substances de base ont été autorisées. Cette érosion progressive des solutions disponibles accentue les impasses techniques rencontrées par de nombreuses filières et renforce les tensions entre exigences sanitaires, environnementales, économiques et de souveraineté alimentaire.

Dans ce contexte, les initiatives européennes présentées en 2025 revêtent une importance stratégique majeure. Elles constituent une opportunité décisive pour réaffirmer la place de l'innovation scientifique et technologique au cœur du projet agricole européen, en adaptant le cadre règlementaire aux évolutions des technologies, à l'approche combinatoire et aux réalités agronomiques du terrain.

Dans ce cadre européen, Phyteis s'est pleinement engagée dans les travaux préparatoires à ces textes, convaincue que l'Europe doit se doter d'un cadre réglementaire à la fois exigeant, prévisible et propice à l'innovation. En lien étroit avec son homologue européen CropLife Europe, l'organisation professionnelle a activement contribué aux réflexions en cours, en formulant des propositions concrètes sur cet « omnibus », appelant ainsi la Commission à mieux adapter les modalités d'évaluation scientifique à la diversité des technologies existantes et émergentes, ainsi qu'à favoriser et soutenir le développement d'approches combinatoires innovantes, indispensable pour maintenir une protection des cultures à la fois efficace et durable.

Phyteis s'est également fortement mobilisée depuis trois ans autour des discussions sur le texte réglementaire NGT. Après un trilogue conclusif en décembre 2025, le texte devrait être validé au cours du premier semestre 2026. Phyteis a notamment apporté des réponses concrètes sur le périmètre de la propriété intellectuelle et plus précisément sur le fonctionnement de la plateforme de licences ACLP qui répond à la demande de transparence et d'accès équitable aux traits brevetés déposés sur la plateforme.

CHIFFRES CLÉS

18 entreprises adhérentes à Phyteis

Environ **5000** collaborateurs en France

74 sites en France dont
- **20** sites de production
- **54** sites d'expérimentation

2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025

Près de **90%** du marché français de la protection des plantes

50 054 tonnes de substances actives vendues aux distributeurs en 2024

En 2020 **91%** des produits vendus en France sont fabriqués en France

Source PHYTEIS

INNOVATION

L'innovation constitue le **moteur de l'engagement** des adhérents de Phyteis au service des agriculteurs. Partout sur le territoire français leurs équipes déploient un réseau dense de stations et d'unités d'expérimentation pour concevoir et tester les **solutions de demain.**

Cette démarche d'innovation, initiée en France, rayonne au-delà de nos frontières. Les nombreux essais menés en approche combinatoire, en biocontrôle, en agronomie digitale et en biostimulants traduisent une recherche dynamique et **résolument tournée vers le terrain.** Cette diversité de projets traduit une vision d'une agriculture capable de répondre concrètement à la triple exigence économique, environnementale et sociétale des exploitations.

Une innovation utile, responsable, construite avec et pour les agriculteurs.

NOMBRE D'ESSAIS RÉALISÉS SUR LA CAMPAGNE 2024 - 2025 :

4 625 dont

848 en combinatoire

964 en biocontrôle

386 en biostimulant

222 en agronomie digitale

LES OUTILS D'AGRONOMIE DIGITALE (OAD) AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE VERTUEUSE EN 2025

2 131 500 ha couverts par au moins un OAD de l'un de nos adhérents

Soit **14.7%** de la **surface agricole utile** (hors prairies permanentes et temporaires)

35 218 agriculteurs utilisateurs soit **+7 %** par rapport à 2024

LES INDICATEURS DE PHYTEIS*

Le marché de la protection des cultures évolue chaque année grâce à l'essor des biosolutions, en agriculture biologique comme en conventionnelle, et à la progression de l'agronomie digitale. Face à ces mutations, **les entreprises de Phyteis agissent en pionniers** pour accompagner les acteurs du monde agricole dans cette transformation. Alors que les volumes de substances actives vendues à la distribution diminuent d'année en année, répondant ainsi aux objectifs nationaux comme le plan Ecophyto, les entreprises de la protection des cultures poursuivent leurs efforts d'innovation pour **proposer aux agriculteurs des solutions garantissant une production alimentaire saine et en quantité suffisante.** Ainsi, en 2025, l'usage des outils d'agronomie digitale (OAD) s'est fortement développé : près de **15% de la surface agricole utile** (hors prairies) sont couvertes par au moins un de ces outils. Nous observons un marché du biocontrôle qui tend à se stabiliser malgré un contexte économique peu favorable à l'appropriation de ces solutions par les agriculteurs.

QUANTITÉ DE SUBSTANCES ACTIVES PHYTOPHARMACEUTIQUES VENDUES PAR LES ADHÉRENTS DE PHYTEIS AUX DISTRIBUTEURS (EN TONNES)

Total Substances Actives (SA)

Conventionnel (hors UAB)

Le marché de la protection des plantes est en baisse structurelle depuis plus de 20 ans. Le volume des ventes de substances actives des adhérents de Phyteis aux distributeurs a ainsi reculé de 36,3% depuis 2008, année de lancement du plan Ecophyto et continue sa progression avec une diminution de 58,5% depuis 1999.
Le recul est encore plus marqué pour les substances actives hors UAB (utilisable en agriculture biologique), avec un recul de 44,1% des tonnages vendues par les adhérents de Phyteis depuis 2008.

Source PHYTEIS

Les volumes de l'ensemble des substances actives commercialisés sont en baisse régulière, toutefois la part correspondant aux substances actives utilisables en agriculture biologique (UAB) est en constante augmentation. Aujourd'hui les substances UAB représentent un tiers des volumes commercialisés.

Total Substances Actives (t)

% UAB

Source PHYTEIS

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES ADHÉRENTS PHYTEIS PAR SEGMENT

PART DU BIOCONTRÔLE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL

Source PHYTEIS

Année après année, le biocontrôle se stabilise parmi les piliers du marché de la protection des plantes. C'est l'illustration de la transformation des pratiques agricoles, où **innovation et responsabilité environnementale** vont de pair pour relever les défis de demain.

Le déploiement du biocontrôle comme celui des autres piliers de Phyteis (digitale, biotechnologie, chimie durable et biosolutions) témoigne de l'engagement des adhérents de Phyteis à développer et promouvoir des solutions innovantes, alliant **efficacité agronomique** et **respect de l'environnement.** L'approche combinatoire, qui privilégie l'association de différentes stratégies de protection des cultures pour garantir un équilibre entre **performance économique, préservation des écosystèmes** et **sécurité des productions agricoles** est au cœur des préoccupations des adhérents de Phyteis.

Cet engagement des entreprises du secteur reflète non seulement une réponse aux attentes sociétales et aux exigences réglementaires, mais aussi une volonté d'accompagner les agriculteurs dans leur transition vers des modèles plus résilients et durables.

L'organisation de Phyteis en France

Conseil d'administration

BAYER SAS
Yves PICQUET
Président

ADAMA FRANCE
Simon CHEYLAN
Trésorier

BASF FRANCE SAS
Jean-Jacques PONS
Vice-Président

CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE SAS
Sylvain BEDEL
Vice-Président

CERTIS BELCHIM
Ronan GOFF
Vice-Président

SYNGENTA FRANCE SAS
Anne-Christèle AZAM
Vice-Présidente

FMC FRANCE
Laurence MARTY-DESSUS

GOWAN FRANCE SAS
Thaddey NOBECOURT

PHILAGRO FRANCE
Léon LENGLIN

SBM COMPANY
Audrey DARTHUY

UPL
Joelle SFEIR

L'équipe des permanents

EMMANUELLE PABOLLETA
Directrice générale

PHILIPPE MICHEL
Secrétaire général & responsable biosolutions

EMMANUELLE FAUVELET
Responsable affaires juridiques & droit de la concurrence

JULIEN DURAND-RÉVILLE
Responsable santé & agronomie digitale

SOPHIE LEMAIRE
Responsable administrative, comptable & RH

RONAN VIGOUROUX
Responsable agriculture durable, environnement & combinatoire

LOUIS-MARIE COLCOMBET
Responsable des Affaires Economiques & des Etudes

ELÉONORE LEPRETTRE
Directrice communication & affaires publiques

CHARLOTTE DI CARA
Responsable communication & stratégie digitale

MARIE RIGOUZZO
Consultante biotechnologies

NOS 18 ENTREPRISES adhérentes

ACTION PIN
www.action-pin.fr

ADAMA FRANCE
www.adama.com/france/fr

ASCENZA FRANCE
www.ascenza.fr

BASF FRANCE
www.agro.basf.fr

BAYER
www.bayer.fr

CERTIS BELCHIM BV
www.certisbelchim.com

CORTEVA AGRISCIENCE FRANCE
www.corteva.fr

DE SANGOSSE
www.desangosse.fr

FMC FRANCE
www.fmcagro.fr

GOWAN FRANCE
www.gowanco.com

LIFE SCIENTIFIC
fr.lifescientific.com

NUFARM
www.nufarm.com/fr

PHILAGRO FRANCE
www.philagro.fr

SIPCAM
www.sipcaminagra.com/fr

SBM DEVELOPPEMENT
www.sbm-company.com/fr

SUMI AGRO FRANCE
www.sumiagro.fr

SYNGENTA FRANCE
www.syngenta.fr

UPL FRANCE
www.upl-tld.com/fr

MES NOTES

À PROPOS DE PHYTEIS

Phyteis, organisation professionnelle, fédère, en France, 18 entreprises qui accompagnent les agriculteurs en proposant une approche combinatoire de protection de leurs cultures grâce à l'agronomie digitale, aux biotechnologies, aux biosolutions (biocontrôle et biostimulants) et à la chimie durable. La protection des plantes se place au cœur des enjeux contemporains.
Elle participe de la consolidation de la souveraineté alimentaire française et européenne tout en œuvrant pour plus de responsabilité.
Notre conviction, c'est qu'une agriculture durable et responsable doit réconcilier le maintien de la compétitivité de nos productions et les investissements de long terme dans l'innovation, la recherche et le développement de nouvelles solutions.

Membre du réseau CropLife

Adhérent France Chimie

ENGAGEMENT DE SERVICE
QUALI'OP
REF. 166
AFNOR CERTIFICATION

Phyteis

Protéger les cultures
Protéger le futur

2 rue Denfert Rochereau
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. +33 (0)1 41 31 52 00
contact@phyteis.fr

POUR NOUS SUIVRE
www.phyteis.fr

Réf. : RA 2026 - Crédits Photo Shutterstock